Certificat d'immatriculation

2271

N° Immatriculation — Date de 1ère immatriculation

A. BD-774-MB **B** 22/11/2010

C.1 LIXXBAIL

C.4a EST LE PROPRIETAIRE DU VÉHICULE

C.4.1

C.3 EFCT DE CARVALHO
AV ABEL BARDIN ET CHARLES BENOIT

02100 ROUVROY

D.1 IRISBUS

D.2 SFR160 6C **D.2.1**

D.3 CROSSWAY **E.** VNESFR1600M009712

F.1 19300 **F.2** 19300 **F.3** 22800

G 11575 **G.1** 11500

J M3 **J.1** TCP **J.2** **J.3** CAR

K L-0116-07-00

P.1 7790 **P.2** 243 **P.3** GO **P.6** 21

Q **S.1** 60 **S.2** **U.1** 87

U.2 1540 **V.7** **V.9** 0555*0651G

X.1 VISITE AVANT LE 17/03/2016

Y.1 347 **Y.2** 285

Y.3 0 **Y.4** 4

Y.5 2.76 **Y.6** 638.76

Pour le ministre et par délégation,
Le sous-directeur de l'action interministérielle

Ludovic GUILLAUME

H

I 03/03/2016

Z.1

Z.2

Z.3

Z.4

COUPON DÉTACHABLE

Certificat d'immatriculation

BD-774-MB 03/03/2016

2016AZ18850

VNESFR1600M009712

IRISBUS

LIXXBAIL

CRFRABD774MB3VNESFR1600M009712610112 23TCP<<<

CAR<IRISBUS<<<<<<<CROSSWAY<<<<<2016AZ1885064

Inscrire les coordonnées de l'acquéreur et votre signature **en cas de cession à un tiers ou pour destruction** (ne pas remplir en cas de cession à un professionnel de l'automobile).
Inscrire vos coordonnées et signature **en cas de demande de nouveau certificat d'immatriculation.**

Nom

Domicile

Signature

..... Date ⌊⌊ ⌊⌊ ⌊⌊⌊⌊

Ce coupon permet de circuler pendant une période d'un mois au maximum

Le titulaire du présent certificat est tenu de déclarer toute modification sous peine de sanctions prévues par le code de la route

(X.1) DATES DE VISITES TECHNIQUES

S060J147 A 03/05/2025 BD-774-MB	S060J147 A 27/10/2025 BD-774-MB
S060J147 A 08/04/2027 BD-774-MB	S060J147 A 21/04/2026 BD-774-MB
S060J147 A 16/10/2026 BD-774-MB	S060J147 A 23/05/2024 BD-774-MB
S060J147 A 20/05/2023 BD-774-MB	S060J147 A 21/11/2024 BD-774-MB

(J.1) Genre national
(J.2) Carrosserie (CE)
(J.3) Carrosserie (désignation nationale)
(K) Numéro de réception par type (si disponible)
(P.1) Cylindrée (en Cm^3)
(P.2) Puissance nette maximale (en kW) (si disponible)
(P.3) Type de carburant ou source d'énergie
(P.6) Puissance administrative nationale
(Q) Rapport puissance/masse en kW/kg (uniquement pour les motocycles)
(S.1) Nombre de places assises, y compris celle du conducteur
(S.2) Nombre de places debout (le cas échéant)
(U.1) Niveau sonore à l'arrêt (en dB(A))
(U.2) Vitesse du moteur (en min $^{-1}$)
(V.7) CO2 (en g/km)
(V.9) Indication de la classe environnementale de réception CE, mention de la version applicable en vertu de la directive 70/220/CEE ou de la directive 88/77/CEE
(X.1) Dates de visites techniques
(Y.1) Montant de la taxe régionale en Euro
(Y.2) Montant de la taxe pour le développement des actions de formation professionnelle dans les transports en Euro
(Y.3) Montant de la taxe additionnelle CO2 ou montant de l'écotaxe en Euro
(Y.4) Montant de la taxe pour gestion du certificat d'immatriculation en Euro
(Y.5) Montant de la redevance pour acheminement du certificat d'immatriculation en Euro
(Y.6) Montant total des taxes et de la redevance en Euro
(Z.1) à (Z.4) Mentions spécifiques

Communauté européenne

Certificat d'immatriculation

République Française
Ministère de l'Intérieur

F

Permiso de circulación; Osvědčení o registraci; Registreringsattest; Zulassungsbescheinigung; Registreerimistunnistus; Άδεια κυκλοφορίας; Registration certificate; Carta di circolazione; Reģistrācijas apliecība; Registracijos liudijimas; Forgalmi engedély; Certifikat ta' Registrazzjoni; Kentekenbewijs; Dowód Rejestracyjny; Certificado de matrícula; Osvedčenie o evidencii; Prometno dovoljenje; Rekisteröintitodistus; Registreringsbevis; Регистрационен талон на автомобила; Certificat de l'immatriculare.

2016AZ18850

(A) Numéro d'immatriculation
(B) Date de la première immatriculation du véhicule
(C.1) Nom, prénom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, du titulaire du certificat d'immatriculation
(C.3) Nom, prénom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, de la personne physique ou morale pouvant disposer du véhicule à un titre juridique autre que celui de propriétaire
(C.4) a) Mention précisant que le titulaire du certificat d'immatriculation est le propriétaire du véhicule
(C.4.1) Mention précisant le nombre de personnes titulaires du certificat d'immatriculation, dans le cas de multi-propriété
(D.1) Marque
(D.2) Type, variante, (si disponible), version (si disponible)
(D.2.1) Code national d'identification du type (en cas de réception CE)
(D.3) Dénomination commerciale
(E) Numéro d'identification du véhicule
(F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible, sauf pour les motocycles (en kg)
(F.2) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'État membre d'immatriculation (en kg)
(F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'État membre d'immatriculation (en kg)
(G) Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositif d'attelage en cas de véhicule tracteur de catégorie autre que M1 (en kg)
(G.1) Poids à vide national
(H) Période de validité, si elle n'est pas illimitée
(I) Date de l'immatriculation à laquelle se réfère le présent certificat
(J) Catégorie du véhicule (CE)

ATTESTATION DE VÉRIFICATION DU SYSTÈME DE LIMITATION DE VITESSE D'UN VÉHICULE

636185

Suivant l'arrêté du 23 décembre 2002 annexe 8.

Échéance de validité de la présente attestation : 07/10/2027

Je soussigné : ASVI MONTATAIRE

Station agréée chronotachygraphe :

A. S. V. I.
SAS au capital de 605 000 €
Les Marches de l'Oise - Bât Vienne
100, Rue Louis Blanc
60765 MONTATAIRE CEDEX
Tél. 03 44 28 52 90 - Fax 03 44 55 05 72
Siret 695 780 403 00041 - APE 503 A

Vérificateur : CARPENTIER Christophe

atteste que le système de limitation ou le limitateur de vitesse du véhicule ci-contre a fait l'objet d'une vérification et que son fonctionnement est conforme aux exigences réglementaires en vigueur.

Vitesse de réglage du système de limitation ou du limitateur : 99 km/h

Véhicule : CAR

Marque : IRISBUS

Type : CROSSWAY

N° de série : VNESFR1600M0097 12

N° d'immatriculation : BD-774-MB

Client : EFCT DE CARVALHO

Appartenant à : LIXXBAIL

Fait le : 08/10/2026

Lieu : MONTATAIRE

Signature

AUTOVISION PL
CONTROLE TECHNIQUE POIDS LOURDS

EXEMPLAIRE REMIS À L'USAGER

N° d'imprimé : J005755646

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	09/10/2026	26017223

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

08/04/2027

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGREMENT : **S060J147**
(9) RAISON SOCIALE :
AUTOVISION PL
(3) COORDONNÉES :
24 RUE THOMAS EDISON

60180 NOGENT SUR OISE
03.44.54.72.50

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGREMENT : 077J7033
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
BD-774-MB (F)	03/03/2016	22/11/2010

Marque	Genre	Carrosserie
IRISBUS	TCP	CAR

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VNESFR1600M009712	M3

Type/CNIT	Energie
SFR160 6C	GO

Document(s) présenté(s) : Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

258217

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances mineures

0.2.1.c.1. NUMÉRO D'IDENTIFICATION, DE CHÂSSIS OU DE SÉRIE DU VÉHICULE : Documents du véhicule illisibles ou comportant des imprécisions matérielles
0.6.1.a.1. NOTICE DESCRIPTIVE OU CERTIFICAT DE CONFORMITÉ : Absent ou non-conforme
0.6.6.a.1. JUSTIFICATIF DE SUIVI DES RÉSERVOIRS D'AIR : Absent ou non conforme
3.2.1.a.1. ÉTAT DES VITRAGES : Vitrage fissuré ou décoloré (Avant)
4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Gauche)
5.3.3.a.1. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Détérioration d'un silentbloc de liaison au châssis ou à l'essieu (Essieu 2 Gauche)
6.1.1.c.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Corrosion (Toute)
6.2.6.a.1. AUTRES SIÈGES : Sièges défectueux ou mal fixés (pièces auxiliaires)
8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important Code(s) défaut(s) standard(s) relevé (s) concernant le dispositif antipollution : P0420 P0426 P0562 P0600 P0658 P2048 P208B P209B P20A7
9.1.1.b.1. PORTES D'ENTRÉE OU DE SORTIE : Mauvais état (Avant Droite)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ETAT DE CHARGE : A vide
CATEGORIE DU VEHICULE :
Véhicule-école TCP

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (<=0.76m-1) :
C1:0.10m-1 C2:0.10m-1

Frein de service :
Efficacité globale (>= à 50%) : 60%
Efficacité par essieu : E1 : 64% E2 : 58%
Déséquilibre (<20%) E1 : 4% E2 : 5%
Frein de stationnement : Efficacité (>= à 18%) : 31%
Frein de secours : indépendance des circuits

Feux de croisement (-0.5% à -2.5%) : G:-1.8% D:-1.5% h<0,8m
Feux de brouillard avant (-1.0% à -3.5%) : G:-4.0% D:-1.6%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge:
Véhicules de transport en commun de personnes

2271 FCL

CARROSSERIE VINCENT
www.carrosserie-vincent.fr

ATTESTATION D'AMENAGEMENT
D'UN VEHICULE EMPLOYE AU TRANSPORT EN COMMUN DE PERSONNES
N°CVAE 10 58
(arrêté ministériel du 2 juillet 1982 modifié relatif au transport en commun de personnes)

L'aménagement du véhicule décrit ci-après autorise le transport en commun de personnes dans les conditions suivantes :

Genre :.....TCP..... Carrosserie : CAR

Marque IRISBUS..... Type : ... SFR160-6C

N° d'identification du véhicule (à compléter) :..... VNESFR1600M009712

NOMBRE MAXIMAL DE VOYAGEURS
(y compris le personnel du véhicule)

CONFIGURATIONS ASSISES

	TRANSPORT D'ADULTES				TRANSPORT D'ENFANTS			
	A	B	C	D	E	F	G	H
Conducteur	1	1	1	1	1	1	1	1
Convoyeur	1				0			
Assis (hors strapontins)	49				0			
Strapontins	0				0			
Nombre maximal de handicapés en fauteuil roulant	0				0			
Accompagnateurs(s) obligatoires(s)	0				0			
Debout	0				(a)	(a)	(a)	(a)
Nombre maximal de personnes pouvant être transportées	51				0			

(a) En application de l'article 75, un arrêté préfectoral fixe, pour les autocars, éventuellement les conditions de transport d'enfants debout dans ce véhicule et doit être présenté avec le présent document

CONFIGURATIONS COUCHEES

	TRANSPORT D'ADULTES				TRANSPORT D'ENFANTS			
	I	J	K	L	M	N	O	P
Conducteur								
Convoyeur								
Couchés								
Assis								
Accompagnateur obligatoire couché								
assis								
Autres personnes adultes (sauf convoyeur) couchées								
assises								
Nombre maximal de personnes pouvant être transportées								

Sous les réserves générales de l'arrêté ministériel susvisé et les conditions particulières suivantes :

CONDITIONS PARTICULIERES

Le véhicule doit être équipé d'extincteur(s) conforme(s) aux dispositions de l'article 64 de l'arrêté ministériel susvisé
Le véhicule est muni d' un ralentisseur en application de l' art 37
Le véhicule est équipé de feux de détresse à l'ouverture des portes
Vitesse maximale autorisée sur autoroute : 100 km/h
Les véhicules non affectés à un service urbain doivent être équipés d'une boite de premiers secours et d'une lampe autonome
Le véhicule est équipé d'un avertisseur sonore de recul
Le véhicule est équipé d'un siège centrale pour enseignant ou convoyeur
Véhicule école

Fait à Etoile , le
Le constructeur

14 OCT. 2010

CARROSSERIE VINCENT et FILS
Z.A. Blacherande
26800 ETOILE-SUR-RHONE
SIRET 436 980 262 00014 - APE 342 A
Tél. 04 75 60 60 20 - Fax 04 75 60 63 40

Attestation de vérification périodique

Je soussigné (nom et prénom) : CARPENTIER CHRISTOPHE

vérificateur qualifié sous le numéro : TCP/24.X060165

certifie que l'éthylotest anti-démarrage décrit ci-après a été vérifié par moi-même conformément aux règles applicables et aux instructions fournies par le fabricant du système.

Description du véhicule :

Marque : IRISBUS

Numéro d'immatriculation : BD-774-MB

Numéro de série : VNESFR1600M009712

Description de l'EAD :

Marque DRAEGER

Type : IL 7000

Numéro d' identification : Analyseur : ARRB-0922 Centrale : ARMJ-0288

Date de la prochaine vérification périodique :

Mois : OCTOBRE Année : 2027

Fait à : Montataire le : 8 oct 2026

Signature

Cachet du Vérificateur (Tampon Atelier)
Comprenant l'adresse complete
Société membre du réseau OVPL

A. S. V. I.
SAS au capital de 605 000 €
Les Marches de l'Oise - Bât Vienne
100, Rue Louis Blanc
60765 MONTATAIRE CEDEX
Tél. 03 44 28 52 90 - Fax 03 44 55 05 72
Siret 695 780 403 00041 - APE 503 A